

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>Saint-Éloi</u>	Date du scrutin 20251102 Année Mois Jour
-----------------------------------	--

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants:

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
1		456, rue Principale Est, Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0	De 1 à 1
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA: bureau de vote par anticipation

** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts aux dates suivantes:

BVA	8° jour précédant celui du scrutin : Année Mois Jour 7° jour précédant celui du scrutin : 20251026 Année Mois Jour
BVPE	9° jour précédant celui du scrutin : Année Mois Jour 6° jour précédant celui du scrutin : Année Mois Jour 5° jour précédant celui du scrutin : Année Mois Jour 4° jour précédant celui du scrutin : Année Mois Jour

SIGNATURE

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)

2025-10-07

Année Mois Jour